



2024 - 28

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 15/10/2024,

Se sont réunis en séance ordinaire les membres du conseil municipal, à la mairie, sous la présidence de M. **Jérôme OLIVIER**, Maire de la commune de Neuilly en Vexin, sur la convocation qui leur a été adressée.

Étaient présents : Mmes : Martine GERBER, Snezana MALBRANQUE, Laurence ROCHAS,  
MM. : Benoît COQUILLARD, Jérôme OLIVIER, Philippe CAPRON, Frédéric MARCHAND, Antonio DA COSTA

Absente : Marion LIPAROTI

Formant la majorité des membres en exercice.

Martine GERBER a été désignée comme secrétaire de séance, la séance est ouverte à 20h43.

### OBJET : APPROBATION DE DECISION MODIFICATIVE N°2 SUITE A LA DEMANDE DE TRESORERIE

A la demande de la trésorerie, un virement interne du chapitre 11 « charges à caractères général » d'un montant de 8900,00 € (huit mille neuf cent euros) vers le chapitre 65 « autres charges courante », est nécessaire pour payer les frais de scolarité. Il est demandé au conseil municipal de prendre une décision modificative comme suit :

- Compte 61521 : - 5 700€
- Compte 618 : - 1 600€
- Compte 6281 : - 1 600€
  
- Compte 65738 : + 8 900€

La délibération 2024-28 est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Pour Extrait conforme au Registre

Jérôme OLIVIER,

Le Maire

Fait à Neuilly-en-Vexin, le 15/10/2024

